



Conseil juridique pour remplir un dossier auprès des prud'hommes

Par **fulberte36**, le **27/10/2009** à **09:55**

Bonjour,

Je travaille dans une SSII en intercontrat et je suis également enceinte de 6 mois. Je suis en conflit avec mon employeur depuis le mois de mars 2009 et actuellement les relations se dégradent de jour en jour (menaces, insultes et intimidations). Existe-t'il des assistants juridique pouvant m'aider à remplir mon dossier le soir (à partir de 19h), parce que mes horaires ne me permettent pas de le faire en journée et je souhaite entamer une procédure rapidement car je suis à bout (hypertendue et affectée psychologiquement)
Je vous remercie par avance de votre intervention . Cordialement

Par **jeetendra**, le **27/10/2009** à **11:41**

[fluo]Des permanences gratuites d'avocats bénévoles du Barreau de Paris, en partenariat avec la Ville de Paris et l'association Droits d'Urgence, sont assurées dans le cadre de l'opération Barreau de Paris Solidarité. Un bus itinérant stationne, en alternance, dans plusieurs sites parisiens.[/fluo]

[fluo]Accueil : sans rendez-vous[/fluo]

- 13ème arrondissement :

Adresse : 8 avenue de Choisy 75013 PARIS

Métro : Porte de Choisy
Horaires : lundi de 17h à 20h

- 17ème arrondissement :

Adresse : angle avenue de la Porte de Clichy et du Boulevard Bessières (à proximité du lycée Honoré de Balzac) 75017 PARIS

Métro : Porte de Clichy
Horaires : jeudi de 17h à 20h

- 18ème arrondissement :

Adresse : 14 avenue de la Porte Montmartre 75018 PARIS

Métro : Porte de Clignancourt
Horaires : mardi de 17h à 20h

- 20ème arrondissement :

Adresse jusqu'au 3 octobre 2009: place Marie de Miribel 75020 PARIS

A partir du 3 octobre 2009, en raison des travaux de prolongement du tramway, le bus stationnera, de manière définitive, au niveau du 6 rue Charles et Robert. Métro : Porte de Montreuil

Horaires : samedi de 10h à 13h

Bonjour,[fluo] il vous faut absolument consulter un avocat[/fluo], rendez vous aux consultations juridiques gratuites du Bus de la Solidarité Juridique à Paris, vous serez reçu par avocat et serez fixé sur votre affaire, tenez bon, cordialement.

Par **fulberte36**, le **27/10/2009 à 11:51**

Bonjour,

Je vous remercie très sincèrement de votre réponse claire et rapide.

Passez une excellente journée

Cordialement